

ABONNEMENT

Un an 18 fr.
Six mois 9
Trois mois 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 28 JUIN

ELECTION du Président de la République

Voici les dépêches publiées hier dans notre deuxième édition :

Mercredi, 4 heures 40.

M. CASIMIR-PERIER est élu Président de la République française, au premier tour de scrutin, par 451 VOIX.

5 h. 30

Voici les différents chiffres du scrutin :

Votants 851. Suffrages exprimés 845
Majorité absolue 423.

Casimir-Perier	451
Brisson	195
Dupuy	97
Février	53
Arago	27
Divers	22

M. Casimir-Perier est acclamé.

HAVAS.

Le nouveau Président

M. Perier est élu, comme s'y attendaient, comme le souhaitent et l'espèrent les gens munis de quelque bon sens. Cette élection est, au point de vue moral et national, un rayon passager de lumière, une seconde de calme à travers le cauchemar sous lequel nous nous débattons depuis lundi dernier.

On sait du reste — et nous ne le cachons point — que M. Perier ne représente, pas plus que ne le représentait M. Carnot, notre idéal politique dont on nous permettra de réserver l'expression pour un moment plus opportun. Contentons-nous, provisoirement, d'un Président, puisque, parlementairement et constitutionnellement, une présidence est — affirmement les malins — indispensable au bonheur de la France en général et au nôtre en particulier.

Inutile de réfuter la légende bêtasse, suivant laquelle M. Perier serait une espèce de Monk platonique à l'usage de la branche d'Orléans. Ce conte d'enfant ne tient pas debout, « comme on dit au Conseil municipal de Saumur ». Monk ne se fend plus l'arche pour des principes ou des races; il travaille pour lui et pour les siens. On a, paraît-il, voulu jeter cette souquenille galonnée sur les épaules du maréchal de Mac-Mahon. Le Maréchal qui possédait la loyauté, si le génie

et même l'intelligence lui furent mesurés avec une regrettable parcimonie, déclina la livrée. M. Casimir-Perier, plus largement doté sous le rapport intellectuel sans que la probité en souffre, ne ramassera pas, nous le garantissons, la guenille dédaignée par M. de Mac-Mahon.

Quelques pointilleux, — je parle de républicains bien entendu — des chercheurs de microbes à tout prix, bonnes gens d'ailleurs, et toujours mécontents et grognonnants, même lorsque les plus chers de leurs vœux sont exaucés, quelques pointilleux, disons-nous, redoutent un autoritarisme poussé à l'excès que, à la dernière heure, ils viennent, au moyen d'un fort télescope, de découvrir chez M. Perier. Ils eussent préféré M. Brisson.

Tous les goûts étant dans la nature, on ne peut empêcher son semblable de mordre dans le Brisson, s'il est affecté de cette manie particulière. Nous avons assez de fois manifesté notre horreur de ce quaker funèbre dans lequel s'incarne l'esprit étroit, glacé, méticuleux, borné, antiartistique et antifrançais du vieux jacobinisme, pour épargner à nos lecteurs une nouvelle charge contre ce Don Quichotte posthume de 93. Il suffit de leur montrer, de leur rappeler la silhouette de ce buisson de barbe ambulante dont l'ombre seule tache d'encre le trottoir et les pavés. M. Brisson anti-autoritaire!!! Autant croire M. Cavaignac agréable en société, ou M. Ranc prêt à entrer dans les ordres.

Hé bien, après tout, quand M. Perier serait aussi autoritaire que vous le prétendez, quel mal y voyez-vous? L'autorité! Si le regretté M. Carnot en eut usé; s'il n'eut subi, souvent à contrecœur, des influences de camaraderie, d'amitié, de parti, et qu'il ne se fût imposé la conciliation forcée, les ménagements aussi partiels que funestes; s'il avait, dès la première bombe, empoigné résolument le balai — quitte à en casser le manche sur quelques dos de la Chambre — et nettoyé la France de la vermine logée dans la dynamite, la France ne se serait point tordue les bras de désespoir depuis le 24 juin.

Que M. Perier fasse donc de l'autoritarisme à outrance, manifeste une personnalité, une volonté, une ténacité poussées à l'excès. Ce n'est pas nous qui nous en plaindrions.

Nous ne voulons plus que nos présidents — puisque présidents nous prescrivait la souveraineté soi-disant nationale — nous ne voulons plus que nos présidents servent uniquement, à l'avenir, de cible aux couteaux.

Chiffres et Impressions

M. Casimir-Perier est élu par 451 voix sur 853 votants.

L'Assemblée nationale comprend 881 membres.

Trois sièges sont vacants à la Chambre et un siège au Sénat.

Il y avait donc 877 électeurs. Plusieurs se sont abstenus.

En 1879, M. Jules Grévy avait été élu par 563 voix sur 713 votants.

En 1885, M. Jules Grévy avait eu 457 voix sur 589 votants.

En 1897, M. Sadi Carnot avait été élu par 616 voix sur 848 votants.

Si on défalque le chiffre des voix obtenues par divers candidats et le chiffre des abstentions du chiffre total des électeurs, on constate ceci :

Pour M. Casimir-Perier :

451 voix

Contre M. Casimir-Perier :

426 voix

C'est-à-dire que la moitié du Parlement, à peu de chose près, est hostile au nouveau Président de la République.

Ces chiffres ont une haute signification.

Dès qu'ils ont été connus dans les groupes politiques, ils ont causé un grand étonnement et une vive émotion.

Après l'attentat qui vient de se produire, on pouvait s'attendre à un tout autre résultat. On y croyait.

Les partisans de M. Casimir-Perier et même beaucoup de ses adversaires supposaient que, vu les circonstances particulièrement graves que l'on traverse, le parti républicain s'unirait pour fortifier, par un vote imposant, l'autorité du pouvoir exécutif.

Les dissensions et les rivalités n'ont point désarmé devant l'assassinat de M. Carnot. Les factions républicaines restent ainsi divisées.

Dès demain, les électeurs de M. Brisson commenceront une ardente campagne contre l'élu du Parlement qui n'a su conquérir qu'une faible majorité.

Les radicaux l'attaqueront pour ses relations. Les socialistes lui reprocheront d'être le représentant du capitalisme.

On voit déjà plus de difficultés devant le nouveau Président que devant M. Carnot.

Aucun Président, avant lui, n'avait eu dans le Parlement un parti aussi minime.

La nouvelle présidence s'annonce sous des auspices défavorables.

M. Casimir-Perier prend un pouvoir fort compromis par les fautes des gouvernants et les attentats des anarchistes. Sa tâche sera lourde.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du mercredi 27 juin 1894

La séance est ouverte sous la présidence de M. Challemel-Lacour, président.

M. le président. — Messieurs les membres de l'Assemblée nationale,

Vous connaissez tous l'événement douloureux qui a provoqué la réunion de ce Congrès, événement qui plonge la France dans le deuil et qui émeut, sans exception, tous les gouvernements étrangers, le décès de M. Car-

not. Président de la République française.

Vu l'article 7 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875 ainsi conçu :

« En cas de vacance par décès ou par toute autre cause, les deux Chambres réunies procèdent immédiatement à l'élection d'un nouveau Président. Dans l'intervalle, le Conseil des ministres est investi du pouvoir exécutif » ;

Vu l'article 2 de la même loi, ainsi conçu :

« Le Président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages par le Sénat et la Chambre des députés, réunis en Assemblée nationale; il est nommé pour sept ans; il est rééligible » ;

Vu le paragraphe 2 de l'article 44 de la loi constitutionnelle du 26 juillet 1875 ainsi conçu :

« Lorsque les Chambres se réunissent en Assemblée, leur bureau se compose des présidents, vice-présidents et secrétaires du Sénat ;

Je déclare l'Assemblée nationale constituée pour l'élection du Président de la République. »

Le scrutin aura lieu à la tribune par appel nominal; il va être procédé au tirage au sort de 36 scrutateurs plus 12 scrutateurs suppléants.

M. Dejeante. — Je demande la parole pour réclamer la suppression de la présidence de la République.

M. Michelin. — Je demande la parole.

M. le président. — Appelez les noms des scrutateurs.

M. Michelin. — Je proteste; à bas la dictature!

Il est procédé au tirage au sort des scrutateurs.

M. de Baudry-d'Asson monte au bureau et s'entretient avec le président.

M. le président. — Le sort désigne la lettre L pour commencer l'appel nominal.

M. de Baudry-d'Asson. — Je constate que j'ai demandé la parole pour une modification au règlement de l'Assemblée nationale et qu'on me l'a refusée.

M. le vicomte d'Hugues prononce des paroles qui se perdent au milieu du bruit.

On procède à l'appel nominal des membres de l'Assemblée nationale.

M. le président. — Le scrutin clos, il va être procédé au dépouillement; la séance sera suspendue jusqu'après le dépouillement.

La séance, suspendue à 3 h. 20, est reprise à 4 h. 15.

M. le président. — Voici le résultat du dépouillement du scrutin pour l'élection du Président de la République :

Nombre de votants	851
Bulletins blancs ou nuls	6
Suffrages exprimés	845
Majorité absolue	423

Ont obtenu :

MM. CASIMIR-PERIER	451 voix
Henri BRISSON	195
Charles DUPUY	97
Général FÉVRIER	53
Emmanuel ARAGO	27
Divers	22

M. le président. — M. Casimir-Perier ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, je le proclame Président de la République française pour sept années.

M. Rouanet. — A bas la réaction ! (Vives protestations ; applaudissements à l'extrémité gauche de la salle.)

M. le président. — En vertu de l'article 7 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875, le Conseil des ministres fera part à M. Casimir-Perier de la décision de l'Assemblée nationale.

Un membre à l'extrême gauche. — Elle est propre !

Procès-verbal de la séance est lu par M. Godin, l'un des secrétaires.

M. Dejeante. — Je tiens à protester à la tribune contre le refus qui m'a été opposé lorsque j'ai demandé la parole pour demander la suppression de la présidence de la République.

M. Avez. — A l'abri des lois constitutionnelles, je demande au président comment il se fait qu'on ait empêché de développer à cette tribune une proposition concernant l'abolition de la présidence de la République ?

Je demande pourquoi le procès-verbal ne fait pas mention de la proposition de mon ami Dejeante ; et, devant les résultats obtenus, devant les chiffres annoncés, je tiens à déclarer ici... (Voix nombreuses : La clôture ! la clôture !) que vous avez pu triompher par une coalition réactionnaire, mais que la République triomphera au nom du peuple et du travail.

M. Michel. — Je m'étonne qu'une assemblée souveraine ait empêché le dépôt de ma proposition tendant à la révision de la Constitution et à la convocation d'une Assemblée constituante.

M. Cabard-Danneville. — Boulangiste !

M. Michelin. — Je tiens à répéter du haut de cette tribune ce que j'ai dit : Vous êtes des usurpateurs.

Vous voulez imposer au peuple vos volontés, vous voulez être les maîtres alors que c'est le peuple qui est le maître et il saura vous le rappeler.

M. le vicomte d'Hugues. — A mon tour je joins ma protestation à celle des honorables députés qui descendent de cette tribune. J'avais voulu déposer une demande de révision ; on m'a refusé la parole en se basant sur un règlement qui n'existe pas ; il serait temps d'avoir un règlement pour nos assemblées nationales.

M. le président. — Il n'y a pas d'opposition.

Le procès-verbal est adopté.

Le Centre et la Gauche se lèvent et crient : « Vive la République ! »

La séance est levée à 4 h. 30.

Les obsèques de M. Carnot

La Commission chargée de régler les funérailles du Président de la République s'est réunie hier au ministère de l'intérieur.

64 — Feuilleton de « l'Echo Saumurois »

LES COUTEAUX D'OR

Par PAUL FÉVAL

Mademoiselle de Boistrudan se redressa en sursaut, comme si elle se fût éveillée d'un songe.

— La valse est finie, dit-elle ; où sommes-nous ici ?

Georges lui offrit la main pour rentrer au salon.

— Celles qui vont mourir sont prophétesses, reprit-il, pendant qu'ils traversaient la foule ; Ellen a dit encore : « Hélène ne pourra jamais aimer celui qui m'a trompé ! »

— Au nom du ciel ! monsieur, s'écria la jeune fille qui s'arrêta tout court, expliquez-vous ! je ne vous connais pas ; vos paroles ressemblent à des menaces.

— Ce sont les paroles d'une mourante, mademoiselle, répondit Georges, et j'accrois une promesse sacrée en vous les répétant.

— Ellen serait-elle morte ? m'auriez-vous caché !...

— Ellen vit, elle attend un père pour sa

Dans cette première séance, elle s'est bornée à arrêter l'itinéraire que suivra le cortège, et elle a pris les dispositions suivantes :

« Le cortège se formera à l'Élysée dimanche à sept heures du matin. Il se mettra en marche à dix heures, suivra l'avenue Marigny, les Champs-Élysées, la place de la Concorde, la rue de Rivoli, la place de l'Hôtel de Ville, le pont et la rue d'Arcole et arrivera à midi à Notre-Dame.

» Après la cérémonie religieuse, le cortège se dirigera vers le Panthéon par le quai du Marché-Neuf, le pont, la place et le boulevard Saint-Michel et la rue Soufflot.

» Quatre discours seulement seront prononcés : par le représentant du gouvernement, par le président du Sénat, le président de la Chambre et par un représentant de l'École polytechnique.

» Les députations et l'armée défilent ensuite devant le corps.

» La population est invitée à arborer sur le parcours du cortège des drapeaux crépés de deuil.

» Les municipalités et sociétés qui se proposeraient d'envoyer des délégations sont priées de se grouper pour se réunir ensemble dans le cortège par ordre de départements. »

La couronne des préfets

Une couronne doit être déposée sur le cercueil de M. Carnot, au nom des préfets de France. Un grand nombre d'entre eux ont déjà adressé leur adhésion à M. Poubelle, préfet de la Seine.

APRÈS LES OBSÈQUES

Les décorations de M. Carnot

Le Président de la République figurait sur le livre d'or de toutes les grandes chancelleries de l'Europe, hormis celle de l'Allemagne.

Il était grand-croix des ordres suivants :

Léopold. — Belgique.

Eléphant. — Danemark.

Sauveur. — Grèce.

Saints-Maurice-et-Lazare. — Italie.

Saint-Charles. — Monaco.

Prince Daniel I^{er}. — Montenegro.

Lion Néerlandais. — Pays-Bas.

La Tour-et-l'Épée. — Portugal.

Saint-André. — Russie.

Saint-Marin. — République de Saint-Marin.

Aigle Blanc. — Serbie.

Saint-Etienne. — Autriche.

M. Carnot était, avec le comte Duchâtel, ancien ambassadeur, le seul Français grand-croix de Saint-Etienne, dont furent également titulaires le maréchal de Mac-Mahon et M. Waddington. Il était en outre chevalier de l'ordre des Séraphins, que le roi Oscar de Suède lui avait conféré. Ce grade est le seul de cet ordre.

Parmi les décorations exotiques de M. Carnot, il faut mentionner les suivantes :

Grand-croix du Nicham-Itikar, grand-croix du Dragon de l'Annam. Le shah de Perse lui avait conféré les insignes de première classe du Lion-et-Soleil. L'Étoile du Sud, la plus appréciée des décorations brésiliennes, l'Éléphant blanc du royaume de Siam, le Buste du Libérateur, du Venezuela, etc.

L'assassin — la préméditation

Caserio en prison

L'assassin Caserio occupe à la prison Saint-Paul la cellule 42, sise au rez-de-chaussée. Il est gardé à vue par deux gardiens du service pénitentiaire. Son attitude est en quelque sorte inconsciente et il ne semble pas se rendre compte de l'énormité de son crime. Son intelligence paraît des plus bornées et son instruction nulle. Son ignorance de la langue française n'est pas feinte, comme on le pensait tout d'abord ; il la comprend cependant, à condition qu'on procède par phrases courtes. En somme, c'est le type du souteneur de profession.

Caserio dort tranquillement toute la nuit et une partie du jour. Il mange de grand appétit l'ordinaire de la maison. Il ne fume pas. Il n'a d'ailleurs pas un centime. Il n'y a pas eu d'autre interrogatoire. L'assassin ne se préoccupe nullement de la marche de son affaire.

La préméditation

La préméditation du crime de Caserio semble bien établie par ce fait que samedi, dans la journée, il a demandé au patron du café du Gard combien le voyage coûtait d'Avignon à Lyon. Il est parti de Cette avec 20 francs, reliquat de la somme que lui devait son patron.

L'assassin menait une conduite exemplaire. Quand on l'interrogeait sur ses idées anarchistes, à propos des lectures qu'il faisait, il répondait :

— Oh ! ne m'en parlez pas. Je ne m'occupe pas de politique.

Parfois il émettait l'opinion suivante :

— C'est bien dommage que j'aie été condamné en Italie. Si je ne craignais pas de subir ma peine dans les carrières de Sicile, il y a longtemps que le Pape et le roi d'Italie auraient sauté ! Sale clergé ! sale roi !

Un jour que Caserio se trouvait à la buvette en face de la gare, où il allait quelquefois, il aurait répondu, dans un langage moitié français, moitié italien, à la patronne qui lui parlait des perquisitions faites chez lui :

— Sales Français ! vous sauterez tout, tout et bientôt !

L'assassinat décidé à Londres

Le *Galignani Messenger* tient de son correspondant de Londres que le meurtre de M. Carnot aurait été décidé en cette ville le 6 février dernier, date de l'exécution de Vaillant, et

que la police, des deux côtés de la Manche, fut certainement informée de cette décision puisqu'elle a entre les mains quantité d'exemplaires du manifeste anarchiste conseillant l'assassinat de « Carnot le Tueur ».

Ce placard auquel fait allusion le *Galignani Messenger*, est daté de « Londres, 6 février 1894 ». Après une série d'injures au Président, il se termine par ces mots : « C'est maintenant ta peau qu'on va viser. Tu as eu la tête à Vaillant, nous aurons la tienne, président Carnot ! »

INFORMATIONS

La physionomie de Paris

La physionomie de Paris se modifie peu à peu. Les drapeaux voilés de crêpe qui étaient encore assez rares avant-hier, pavisent maintenant un grand nombre de fenêtres. Beaucoup de petites rues perpendiculaires aux boulevards présentent un spectacle assez curieux, avec leur double haie de drapeaux enroulés autour des hampes et endeuillées de longs nœuds de crêpe. D'ailleurs, le calme est complet, quoique la circulation soit plus animée que de coutume sur les boulevards.

Au quartier Saint-Fargeau

Grâce à l'intervention de M. Rouffaud, officier de paix du quartier, lequel a représenté à M. Malfètes, briquetier, qui refusait de congédier ses ouvriers italiens, les graves conséquences que pouvaient entraîner son refus, ce dernier a fini par s'engager, comme l'ont fait tous ses confrères, à ne plus employer désormais qu'un dixième d'ouvriers étrangers. Les renvois commenceront demain et le travail reprendra, en conséquence, demain matin pour les ouvriers français.

Tout semble donc rentrer dans le calme.

Arrestation

Le sieur Boisseux-Perrin, qui avait fait placarder hier matin sur les murs de Paris un manifeste engageant les membres du congrès à ne pas voter pour M. Casimir-Perier, de crainte de troubles, a été arrêté. Il a dit que des placards semblables étaient affichés à Versailles.

L'Association des étudiants

Le comité de l'Association des étudiants s'est réuni afin de prendre les dispositions relatives aux funérailles du Président de la République.

Le comité a décidé d'ouvrir, au siège de l'Association, 41, rue des Ecoles, une souscription pour l'achat d'une couronne ; il a voté un crédit illimité pour tous les frais que les funérailles du Président de la République pourront occasionner ; enfin il a fait afficher sur les murs du quartier l'appel suivant, sur papier aux couleurs de l'Association :

merci, ce ne sera rien.

Elle allongea le cou vivement pour mieux voir un pirate uscoque qui passait, poing sur la hanche et le poignard à la ceinture.

— C'est peut-être lui ! murmura-t-elle.

Le pirate uscoque la salua majestueusement.

— Eh ! non, fit-elle désappointée ; c'est ce pauvre Grécourt ! Il ne tuera personne, celui-là ! Comment vous trouvez-vous, Hélène ?

— Mieux, ma mère.

— J'en étais sûre. Dites-moi, quel homme est-ce que ce M. Georges Leslie ?

— Quel homme ! répéta Hélène machinalement.

La marquise se tourna vers elle, et la regarda plus attentivement.

— Qu'as-tu donc, mignonne, dit-elle avec inquiétude : je ne t'avais jamais vue ainsi !

— Je n'ai rien, ma mère, répondit Hélène.

— Il fait une chaleur ! poursuivit la bonne dame. As-tu rencontré la duchessa ? Elle est tout simplement éblouissante ! Je ne sais pas si son camaï de lumière est d'un très bon goût, mais cela lui va !...

Hélène eut un frisson et chancela sur sa chaise.

— Si tu es souffrante, dit la marquise plus

filles. Dès que, de gré ou de force, son séducteur aura donné son nom à l'enfant, Ellen ne retiendra plus sa belle âme, qui s'envolera vers Dieu.

Quelques pas les séparaient encore de l'endroit où ils avaient laissé la marquise.

— Un dernier mot, dit Georges ; indépendamment de notre volonté ; il y a désormais un lien entre nous, mademoiselle. Je ne vous reverrai plus cette nuit ; peut-être ne vous reverrai-je jamais ! Au nom d'Ellen, je vous adjure de me faire une promesse.

— Quelle promesse ?

— N'accordez pas votre main au vicomte Henri de Villiers.

— Le mariage est arrêté, objecta la jeune fille, dont le trouble atteignait à son comble.

— Le mariage est impossible ! prononça lentement Georges.

— Dois-je croire... ? commença Hélène.

— Madame la marquise vous appelle. Demain, à neuf heures du matin, je serai agenouillé devant l'autel de la Vierge à Saint-Thomas d'Aquin. Là, je vous dirai de vive voix pourquoi Ellen, votre sœur, vous défend d'épouser cet homme. Si je n'y étais pas, une personne vous remettrait une lettre contenant

l'explication que je vous promets. On a coutume de croire à la dernière parole des morts : Vous me croirez, mademoiselle.

Il s'inclina profondément, laissant Hélène stupéfaite et plus froide qu'un marbre, aux côtés de sa mère.

La marquise était dans une agitation voisine de la fièvre. Les confidences du vicomte fermentaient au dedans d'elle.

Comme elle n'avait trouvé personne à qui parler, nous devons constater qu'elle avait été discrète.

— Vous voilà toute défaite, Hélène, dit-elle ; la valse ne vous vaut rien. Ah ! si vous saviez ce que je viens d'apprendre !

Hélène la regardait d'un œil fixe et comme égaré.

— Vous sentez-vous indisposée ? reprit la marquise ; la valse, maintenant, devient un tour de force : on dirait deux marionnettes vivant sur pivot. De mon temps, il y avait les grâces et les passes qui reposaient beaucoup, mais on gâte tout sous prétexte de progrès. Vous tournez, vous tournez, cela vous divertit, c'est très bien ; mais vous n'êtes pas des toupies d'Allemagne, votre cœur finit par tourner aussi. Eventez-vous un peu, Hélène ! Dieu

Chers camarades,

Le deuil qui vient de frapper le pays a trouvé dans le quartier Latin un douloureux retentissement. Nous croyons pouvoir répondre aux vœux de tous les étudiants en ouvrant une souscription au siège social de l'Association, 41, rue des Ecoles.

Il faut que, comme aux obsèques de Victor Hugo, le quartier tout entier manifeste ses sentiments et soit représenté aux funérailles de M. Carnot.

Le Comité.

La retraite du général Borius

Le général Borius, secrétaire général de la présidence de la République, est dans l'obligation, de par la nature même de ses fonctions, de remplir les devoirs de sa charge jusqu'au moment de la nomination du nouveau secrétaire général de la présidence.

Dès mardi, le général Borius a fait connaître au président du conseil son désir de conserver seulement, dès qu'il aura remis son service, les fonctions de membre du comité du génie auquel il n'a cessé d'être attaché depuis 1889.

EN PROVINCE

On télégraphie de Lyon, 27 juin minuit :

Lyon

Les mesures prises n'ont pas amené les résultats désirables. Pendant qu'on opérât des arrestations d'un côté, les troubles renaissaient de l'autre. Les incendies allumés à la Guillotière et aux Brotteaux menaçant de se propager, le gouverneur militaire de Lyon et le préfet du Rhône, réunis à la Préfecture, ont combiné le plan d'une vaste opération commencée à 10 heures du soir.

Toute la rive gauche du Rhône, la Guillotière et les Brotteaux, a été divisée en dix secteurs qui ont été successivement bloqués par la police et toutes les troupes de la garnison, soit seize mille hommes environ.

Des locaux avaient été préparés pour 4,000 arrestations.

Toutes les personnes rencontrées dans ces secteurs étaient arrêtées et les individus suspects immédiatement conduits à un poste de police.

Entre dix heures et demie et minuit et demi, on a arrêté 1,650 personnes, parmi lesquelles un certain nombre d'étrangers. Beaucoup étaient porteurs d'objets provenant de magasins pillés.

Cinq soldats ont été blessés ; dans certaines rues, les troupes ont dû mettre baïonnette au canon. La véritable population lyonnaise s'est désintéressée des troubles.

Le mouvement mené contre les Italiens par des bandes de gens sans aveu et de pillards peut être considéré comme arrêté grâce aux énergiques mesures prises.

Nîmes

On a arrêté avant-hier, à Nîmes, un étranger dont l'identité n'est pas encore connue et qui criait : « Vive l'anarchie ! et à Uzès un nommé Gaston-Joseph Auguste, né à Laurent-Lavernède en 1843, pour avoir fait, sur la place publique, l'apologie du crime et avoir outragé la mémoire de M. Carnot.

Ils ont été écroués à la maison d'arrêt.

Avignon

Mardi soir et hier matin on a arrêté à Caillaillon les anarchistes Gobin, Ferrier et Clanus pour apologie dans un lieu public du crime de Caserio.

Le tribunal correctionnel d'Avignon a condamné à deux mois de prison, pour infraction à un arrêté d'expulsion, Agrestini Antonini.

Nouvelles de l'Etranger

ANGLETERRE

L'explosion de Cardiff

On a retiré 250 cadavres d'hommes et de nombreux cadavres de chevaux, du puits de la mine Albion où s'est produite samedi une terrible explosion de grisou. Toute la vallée de Cilfynydd est plongée dans la désolation.

En Ecosse, la grève des mineurs que leurs patrons avaient prévenus, il y a six semaines, d'une réduction de 25 0/0 sur les salaires, a éclaté officiellement hier. 65,000 hommes ont suspendu le travail dans les puits. Le chômage des mines entraîne forcément le chômage de beaucoup d'autres industries : c'est ainsi que 20,000 ouvriers employés dans les aciéries de Glasgow vont se trouver sans travail, et ce ne sera que le commencement.

PAYS-BAS

A la suite d'un différend entre ouvriers hollandais et belges, occupés par la Société anonyme de construction de Malines à exécuter des travaux à la gare d'Utrecht, ces derniers ont été menacés et n'osent se rendre à leur logement qu'avec une escorte de police.

A Amsterdam, dans la nouvelle Eglise, le pasteur Geselschap finissait, dimanche, son sermon, lorsqu'un des auditeurs s'est précipité vers la chaire, armé d'un couteau pour frapper le prédicateur. Il a été arrêté et désarmé par quelques spectateurs et livré à la police. C'est un certain Van der Zwaau, ancien colporteur de la feuille socialiste *Recht voor Allen*.

ESPAGNE

Une tentative d'assassinat a été dirigée contre le gouverneur civil de Barcelone.

Un ouvrier a essayé de forcer la porte du cabinet du gouverneur. Il a été arrêté et il a été trouvé muni d'un poignard.

Une manifestation a eu lieu, avant-hier, à Bilbao. Une bande de mille ouvriers a parcouru les rues en protestant contre l'attitude des compagnies minières et en criant : « A bas la bourgeoisie ! »

Une explosion de grisou s'est produite à Ujo (Asturies). Les victimes sont au nombre de douze : sept morts et cinq blessés.

BULLETIN FINANCIER

27 juin 1894.

La fermeté domine toujours et la Bourse attend avec confiance le résultat de la nomination du nouveau Président de la République.

Les affaires sont très restreintes et cela se comprend, car malgré tout une surprise pourrait se produire au dernier moment.

Les variations sur nos rentes ont été aujourd'hui insignifiantes avec un écart de 40 centimes.

Le 3 0/0 de 100.60 passe à 100.75 et oscille ensuite entre 100.67 et 100.70.

Le 3 1/2 est à 107.10.

Les actions de nos grands établissements de crédit maintiennent la reprise d'hier. Nous retrouvons le Foncier à 938.75. Le Crédit Lyonnais à 738.25.

Nos grands chemins sont en très bonnes tendances et presque tous en hausse sur hier.

On dit que le gouvernement espagnol va s'entendre enfin avec les compagnies de chemins de fer, dont la tenue est beaucoup meilleure.

Le Suez est sans changement à 2,875.

On réalise un peu sur l'Italien, qui conserve une bonne tenue. Hausse de l'Extérieure à 65.3/8 sur la nouvelle que le Maroc a payé 5 millions sur l'indemnité stipulée. Bonne tenue des fonds russes et autrichiens.

En Banque, marché actif sur l'action de la Langlaagte.

DE LAVIGERIE,
22, place Vendôme, Paris.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 28 Juin

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

Baromètre.		Thermomètre.	
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 23°	
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 22°	
Midi.	762 m/m	au-dessus 26°	
Hausse,	» m/m		
Baisse,	4 m/m		
Température minima de la nuit		au-dessus 16°	

Courses de Verrie-Saumur

En raison du deuil national, les Courses de Verrie-Saumur, qui devaient avoir lieu dimanche prochain 1^{er} juillet, sont remises à une date qui sera ultérieurement fixée.

Tribunal de Commerce de Saumur

Audience du 26 juin 1894

M. Mignon, président du Tribunal de Commerce de Saumur, a prononcé les paroles suivantes :

« Messieurs,

» En présence du terrible malheur qui vient de frapper la France entière dans la personne du Président de la République ;

» En souvenir de la profonde sympathie que celui qui vient de disparaître avait su nous inspirer à tous, par ses vertus civiques,

» Et en reconnaissance de service rendus à la Patrie,

» Nous remplissons un devoir en associant nos regrets à ceux du pays tout entier. »

En conséquence, les affaires inscrites qui devaient être appelées et expédiées aujourd'hui sont renvoyées à huitaine.

L'audience est levée en signe de deuil.

Musique Municipale

En raison du deuil national, le Concert de la Musique Municipale, annoncé pour dimanche prochain, est remis à huitaine.

ANGERS

Le Conseil municipal d'Angers a envoyé avant-hier deux adresses, l'une à M^{me} Carnot, l'autre à M. le Président du Conseil des ministres.

La délégation officielle chargée d'assister aux

funérailles sera composée de six membres : MM. le D^r Guignard, maire, et Bougère, députés ; et les quatre premiers conseillers municipaux inscrits au tableau : MM. Bichon, Joxé, Boulanger et Gain.

A la Préfecture, le registre déposé se couvre de plus en plus de signatures. Tous les partis indistinctement sont représentés.

M. le D^r Monprofit a proposé au Conseil de donner à l'une des places ou des principales rues de la ville d'Angers le nom de Carnot.

MM. les Sous-Préfets des arrondissements de Baugé, de Cholet, de Saumur et de Segré, ont annoncé à M. le Préfet l'indignation ressentie par les populations à la nouvelle de l'assassinat de M. Carnot. Partout on est consterné et les sentiments de sympathie exprimés sont unanimes.

Carnet matrimonial

Nous apprenons le prochain mariage de M^{lle} Marguerite de la Noue, fille de M. de la Noue, ancien magistrat, conseiller municipal de la ville d'Angers, avec M. Auguste Jeanson, lieutenant instructeur à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr.

Le mariage sera célébré à la cathédrale, le mardi 24 juillet ; M^{gr} l'Evêque d'Angers donnera la bénédiction nuptiale.

Tentative d'assassinat

Nous apprenons, dit le *Patriote*, que, jeudi dernier, une tentative d'assassinat avec guet-apens a été commise dans le département, dans une commune dont nous taisons le nom jusqu'à demain. Ce crime a donné lieu à une arrestation. L'enquête se poursuit activement.

Le meilleur tapioca est le Tapioca Rils.

Dernières Nouvelles

Dépêches de Paris

Jeudi 27 juin, midi 10.

Lyon-Ville est complètement calme. Le travail est repris dans les usines et les troupes rentrent en leurs casernes. Le nombre des arrestations maintenues s'élève à 1,600.

Les journaux anglais, allemands, autrichiens accueillent favorablement l'élection de M. Casimir-Perier.

HAVAS.

Offre de démission du cabinet. — Décision ajournée

Conformément aux traditions, M. Charles Dupuy, président du conseil, a offert dès hier sa démission au Président de la République.

Celui-ci a prié M. Charles Dupuy de vouloir bien lui conserver son concours.

Les ministres se sont réunis ce matin au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Casimir-Perier.

Si la question d'un changement de cabinet se pose, ce ne sera qu'après les obsèques du Président Carnot.

Dans cette alternative on considère dans les cercles politiques que M. Burdeau serait le premier personnage politique auquel s'adresserait M. Casimir-Perier.

Les Chambres se réuniront vendredi afin de voter le projet de loi relatif aux obsèques nationales de M. Carnot.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux

« obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

TISANE DUSSOLIN

Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer contre l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la Tisane Dussolin.

Prix : 4/50 la fiole. — Se trouve à Paris, chez DERRECO, 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France. Dépôt à Saumur, pharmacie DESCHAMPS, 11, 13, 15, rue Saint-Jean.

inquiète, veux-tu rentrer ?

— Non, répondit Hélène.

— On jurerait que tu as éprouvé quelque émotion. Est-ce que par hasard tu aurais entendu parler de ce qui se passe ici ?

Hélène fixa sur sa mère ses yeux soudainement ravivés.

— Que se passe-t-il ? demanda-t-elle ?

— Chut ! fit la marquise ; voici M. de Grécourt qui veut une danseuse.

M. de Grécourt, vicomte comme les autres, drapé dans sa frange palicane, demanda la main de mademoiselle de Boistrudan pour le prochain quadrille, fut refusé et se retira, la main sur le manche d'ivoire de son kangiar.

— J'ai promis le secret, poursuivait madame la marquise, répondant à la question d'Hélène. Ah ! quelle terrible affaire ! si quelqu'un avait sujet de se trouver mal cette nuit, mon enfant, c'était moi. Si tu savais ce que m'a dit Henri !

Hélène détourna la tête.

La marquise lui pinça le bras tout doucement.

— Approche, fit-elle, approche encore. On ne peut parler de ces choses-là qu'à l'oreille. Tu sais bien l'histoire d'hier ? Ce Français qui a trompé la pauvre Ellen, et son ennemi le

comte Albert de Rosen ?

Hélène devint attentive.

— Ce duel à mort, continuait la marquise heureuse de l'impression produite, ce pacte de sang...

— Eh bien ? fit la jeune fille, dont les mains froides saisirent les deux mains de sa mère.

— Tu es glacée. Eh bien !... garde ton calme, le Français et Rosen sont ici, dans ce bal.

— Est-ce possible ? ma mère !

— C'est certain.

— Mais alors, prononça péniblement Hélène qui semblait en proie à une angoisse extraordinaire, ils vont se rencontrer pour en venir aux mains.

Elle eut comme un spasme. Un instant sa gorge contractée refusa passage à l'air.

— Oui... oui... fit-elle d'une voix brève ; ils se cherchent. J'aurais dû comprendre.

— Comprendre quoi ? demanda la marquise ; vous aurait-on parlé de cela ?

— Au fait, fit-elle avec vivacité, tu viens de danser avec M. Georges Leslie, mignonne. Tu dois savoir quelque chose... Peut-être même as-tu vu ?

Hélène appuya ses deux mains sur son cœur. (A suivre.)

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SAISON 1894 — MAI-OCTOBRE

Bains de mer de l'Océan. — Billets d'aller et retour à prix réduits valables pendant 33 jours.

Pendant la saison des bains de mer, du 1^{er} mai au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des billets aller et retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau, Beg-Meil, Fouesnant, Quimper (Bénédet), Pont-l'Abbé (Lanzac, Locudy), Douarnenez, Chateaulin, Pentrey, Crozon, Morgat).

1^{er} Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement : Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire (inclus au Croisic et à Guérande inclus, à la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au-delà de Vannes vers Auray aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son Billet : Saint-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosperden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois à l'aller et au retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deça.

2^e Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

MARCHÉS

DOUÉ, 18 juin.

Froment, l'hectolitre, 14 à 14 50. — Seigle, 12 fr. — Orge, 12 25 — Avoine, 14 à 11 50. — Haricots, 30 à 32 fr. — Pommes de terre, 8 fr. — Bœuf, le kil., 4 70. — Veau, 4 70. — Mouton, 2 20. — Porc, 1 80. — Poulets, la couple, 3 à 4 50. — Canards, 3 50 à 5 fr. — Oies, la pièce, 4 à 5 fr. — Dindes, 7 fr. — Pigeons, la couple, 1 50 à 2 fr. — Œufs, la douzaine, 0,80. — Beurre, le 1/2 kil., 0,90. — Foin, les 100 kil., 7 à 8 fr. — Paille, 5 fr. — Prix du pain : les 6 kil., 4 70.

ANGERS, 23 juin

Froment, le décalitre, 1^{re} qté, 1 30 ; 2^e qté, 1 40. — Seigle, 1 25 à 1 50. — Orge, 1 45 à 1 20. — Avoine, 1 40. — Fèves, 3 30. — Foin, la charretée, 1^{re} qté, 105 fr. — 2^e qté, 95 fr. — Paille de froment, 85 fr. — Paille de

seigle, 95 fr. — Beurre, le kil., 2 10. — Lard, 2 10. — Œufs, la douz., » 75. — Lin d'hiver, 1^{re} qté, les 6 kil. 500, 6 20. — 2^e qté, 6 50. — Chanvre, 1^{re} qté, 6 20. — 2^e qté, 6 50. — Poulets, la couple, 4 50 à 5 fr.

CHOLET, 23 juin

Froment, première qualité, l'hect., 15 fr. — Avoine, 11 50. — Pommes de terre, 12 fr. — Haricots, 27 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 1 20. — Œufs, la douzaine, » 75. — Bœuf, le kilog., 1 50. — Veau, 4 80. — Porc, 1 70. — Foin, les 100 kilos, 5 fr. — Paille, 6 50. — Bois de chauffage, le stère, 14 fr.

Marché de Saumur du Samedi 23 Juin

Froment-commerce, Phectolitre	15	Bœuf 1 60, vache, kil.	1 80
id. halle (moyenne)	14 90	Veau	2
Méteil	12 95	Mouton	2 10
Seigle	11	Porc	2
Orge	11	Poulets la couple	4
Avoine	11	Dindonneaux	—
Sarrasin	11	Canards	4 50
Haricots blancs	32	Oies	8
Haricots rouges	32	Beurre le kilog.	2 20
Fèves	—	Œufs la douzaine	— 90
Noix	9	Foin, la charretée de	—
Châtaignes	—	780 kilog.	100
Sel les 100 kil.	15	Luzerne	95
Son	14	Paille	55
Pommes de terre, la barrique,	14	Huile de noix, 50 kil.	130
Farine, la culasse de 157 kilog.	43	Chanvre 1 ^{re} qualité	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 2 ^e	—
id. 2 ^e id. Of. 30 »	—	id. 3 ^e	—
id. 3 ^e id. Of. 28 »	—	Charbon de bois, les	16
		100 kilog.	—
		Charbon de terre	4

Cours des Vins

Rouges.

Souzay et environs	la barrique	90 à 100
Champigny		110 à 130
Varrains		90 à 100
Bourgueil		100 à 110
Restigné		100 à 110
Chinon		80 à 90

Blancs.

Coteaux de Saumur	la barrique	75 à 80
Ordinaires, environs de Saumur		70 à 75
Saint-Léger et environs		70 à 75
Varrains et environs		70 à 75
Le Puy-Notre-Dame et environs		65 à 70
La Vienne		65 à 70

PRIX de l'hectolitre de froment et d'avoine en Maine-et-Loire

	FROMENT	AVOINE
Angers, de 15 .. à ..	de 11 50 à ..	de 11 50 à ..
Saumur, de 15 .. à ..	de 11 .. à ..	de 11 .. à ..
Cholet, de 15 .. à ..	de 11 50 à ..	de 11 50 à ..
Baugé, de 15 .. à ..	de 11 .. à ..	de 11 .. à ..
Segré, de 15 .. à ..	de 11 .. à ..	de 11 .. à ..
Beaupréau, de 15 50 à ..	de 11 25 à ..	de 11 25 à ..
Montlauron, de 15 25 à ..	de 11 25 à ..	de 11 25 à ..
Montrevault, de 14 50 à ..	de 11 .. à ..	de 11 .. à ..
Chemillé, de 15 50 à ..	de 9 50 à ..	de 9 50 à ..
Champtoceaux, de 15 50 à ..	de 11 25 à ..	de 11 25 à ..
St-Florent-le-Vieux, de 15 50 à ..	de 11 50 à ..	de 11 50 à ..
Vihiers, de 15 .. à ..	de 9 50 à ..	de 9 50 à ..
Brissac, de 14 75 à ..	de 10 .. à ..	de 10 .. à ..
Chalonnnes, de 15 50 à ..	de 11 50 à ..	de 11 50 à ..
Doué, de 14 .. à 14 50	de 11 .. à ..	de 11 .. à ..

Le Gérant, L. DELAUNAY.

Cession de Fonds de Commerce

Suivant acte sous signature privée du 24 juin 1894, M. EMILE RIQUIER, sellier à Saumur, rue Beaurepaire, n° 6, a cédé son fonds de commerce à M. HENRI COUTARD.

Etudes de M^e BENARDEAU, notaire à Moulherne, et de M^e CAILLEAU, notaire à Longué (Maine-et-Loire).

A VENDRE A L'AMIABLE

La Propriété De Villeneuve

DITE AUSSI CHATEAU - ROUGE

Contenant 237 hectares, d'un seul tenant, située communes d'Auvers et de Moulherne, entre et à proximité des deux lignes de chemins de fer de l'Etat (Paris-Bordeaux) et de l'Anjou ;

Comprenant : Jolie maison d'habitation et vastes servitudes en parfait état, jardins d'agrément et potager, bosquets, charmilles, pelouses, futaies, vignes et cinq fermes, le tout d'environ 90 hectares ; le surplus, d'environ 147 hectares, se compose d'un étang, de très beaux bois taillis, sapinières et bruyères d'un grand produit, parfaitement plantés et aménagés et percés de belles allées.

Cette propriété, située à deux kilomètres entre les deux forêts de Chandelais et de Monnaie, offre une chasse magnifique.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, auxdits notaires.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT

Et de Rapport A 3 kilomètres de Saumur, BELLE MAISON nouvellement restaurée; très vastes et très belles servitudes, jardins, vignes.

UNE PERSONNE pouvant disposer de quelques heures désirerait trouver à faire des écritures. S'adresser au bureau du journal.

M. GALLAND, propriétaire aux Rosiers, demande pour la Saint-Jean un ménage sans enfant, le mari bon jardinier et la femme connaissant le travail de la basse-cour.

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT Fils

Eau-de-Vie blanche pour Fruits 1,50 - 1,70 et 2 fr. le litre, Bouteilles reprises p^r 0,20

SIROPS (garantis pur sucre)	le litre	2 fr. 25
Assortiment complet.	1/2	1 40
ABSINTHE PERNOD.	le litre	4 »
AMER PICON.		2 75
RHUM, depuis		4 50

Sucre, le kil., 1 fr. 05; Scié, 1 fr. 15

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR

E. CHAUVEAU

SPECIALITÉ d'huile d'Olive vierge de Nice, 1 fr. 10 le 1/2 kilo, par bonbonne de 5 kil.

PRIMEURS, arrivages tous les jours

Cerises, Abricots, Amandes vertes, Bigarreaux, Asperges et Artichauts
RHUM, importation directe, depuis..... 1 50
SAMOS (recommandé) depuis..... 1 25
MALAGA vieux..... 1 50
FRONTIGNAN..... 2 »

Beurre de la Laiterie Angevine (St-Clément), arrivages tous les Mardis, Jendis, Samedis

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS	LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
CARTES D'ADRESSES	FAIRE-PART NAISSANCE
ETIQUETTES PARCHEMIN P ^r ENVOIS	CARTES DE VISITE
TÊTES DE LETTRES	AFFICHES — PROSPECTUS
CIRCULAIRES — ENVELOPPES	PROGRAMMES P ^r FÊTES & SOIRÉES
AVIS DE TRAITES — MANDATS	PRIX-COURANTS
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS	MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS
REGISTRES	CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-BIDOT ET C^{ie}, PARIS

56, Rue Jacob, 56,

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN-4°

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC ILLUSTRATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS

Saumur, Imprimerie Paul Godet.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, SAUMUR

Eau-de-vie blanche pour fruits (préparation spéciale.)

Vin Rouge, Côteaux de Saumur, le litre 6 35, la pièce (225 litres) 68 fr. droits payés
Vin Blanc, Côteaux de Saumur, le litre 0 40, la pièce (225 litres) 80 fr. droits payés
26 litres pour 25. — Livraison à domicile.

Marmande, 43 degrés.	1.50	le litre (verre compris)
Montpellier, 45	1.75	
Armagnac, 50	2.00	

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 27 JUIN

FONDS		EST.		VALEURS DIVERSES		RUSSIE		BONS DE LOT DE 100 FR.	
3 0/0	100 70	Est.	932	Gaz pour l'étranger	595	Russe 4 0/0 1893	110	Bons de lot de 100 fr.	54 50
3 0/0 amortissable	100 60	— Obl. 3 0/0 nouv.	457 25	Gaz Compagnie parisienne	1085	— 4 0/0 Consolid. 1 ^{re} et 2 ^e série	101 40	VALEURS FRANÇAISES	
2 1/2 1891	107 15	Lyon-Méditerranée	1380	Cie Transatlantique	317	— 3 0/0 or 1891	86 50	OBLIGATIONS	
SOCIÉTÉS DE CRÉDIT		— Obl. 3 0/0	453 75	Omnibus de Paris	1000	Crédit foncier égyptien	456	Chemins Brésiliens 4 1/2	—
Banque de France	3925	Midi	1119	Suez (actions)	2875	VILLE DE PARIS		Eaux Compagnie générale 3 0/0	463
Comptoir national d'Escompte	508 50	— Obl. 3 0/0 nouv.	444	FONDS ÉTRANGERS		Oblig. 1855-60 3 0/0	574 50	Gaz Compagnie parisienne 5 0/0	524
Crédit Foncier	945	Nord	1835	Anglais 2 3/4	101 90	— 1865 4 0/0	550	Fives-Lille	402
Crédit Industriel	545	— Obl. 3 0/0 nouv.	477	Autriche 4 0/0 or	98 60	— 1869 3 0/0	430	Transatlantique 3 0/0	310
Crédit Lyonnais	733 50	Orléans	1460	Egypte Dette unifiée	102 65	— 1871 3 0/0	422	Panama 1 ^{re} série 6 0/0	37 25
Société Générale	456	— Obl. 3 0/0 1881 nouv.	453	Espagne extérieure 4 0/0	65 25	— 1886 3 0/0	420	— 2 ^e série 6 0/0	37 50
CHEMINS DE FER		Ouest	1070	Hongrois 4 0/0 or	9	— 1894 2 1/2 0/0	414 50	— 3 ^e série 6 0/0	85
Est-Algérien	585	— Obl. 3 0/0 nouv.	459 75	Italien 5 0/0	78 25	CRÉDIT FONCIER		à lots	123
— Obl. 3 0/0	425 50	Ouest-Algérien	595	Portugais 4 1/2 0/0	185	Communes 1879	492	Suez 5 0/0	610
		— Obl. 3 0/0 nouv.	424			Foncières. 3 0/0 1879	490	— 3 0/0	485